

du Registre des délibérations du Conseil d'Orientation et
de Surveillance de la Caisse de Crédit Municipal de Dijon

Séance du 19 octobre 2022

Président : M. DESEILLE François

Membres présents : M BERTHIER Christophe – M. BORDAT Pierre – M DAVID Bruno – M MAGLICA
Georges - M SAVONNET Bernard

Membres excusés : M REBSAMEN François ayant donné pouvoir à M DESEILLE François - Mme
BONNERY Andrée ayant donné pouvoir à M. SAVONNET Bernard – Mme TENENBAUM Françoise
ayant donné pouvoir à M. BERTHIER Christophe

Objet
de la délibération

3. Politique normative de l'établissement

3. 2. Mise à jour du Plan d'Urgence et de Poursuite de l'Activité

Lors de sa séance du 22 octobre 2021, Le Conseil d'Orientation et de Surveillance a approuvé le Plan
d'Urgence et de Poursuite de l'Activité (PUPA) de la Caisse de Crédit Municipal de Dijon.

La présente mise à jour apporte peu de modifications substantielles au PUPA. Il est toutefois nécessaire
d'actualiser ce document au regard notamment :

- Des mouvements de personnels survenus en 2022
- De l'extension d'agrément au crédit aux associations et établissements publics locaux obtenue
de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) en date du 28 mars 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Dijon a
approuvé, à l'unanimité, la mise à jour du Plan d'Urgence et de Poursuite de l'Activité du CMD telle que
présentée.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de la Côte d'Or.

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

24 OCT. 2022



Pour copie certifiée conforme,
Le Vice-Président,

François DESEILLE

François DESEILLE